

Heures d'ouverture

Lundi	14 h - 18 h
Mardi	14 h - 17h30
Mercredi	9h - 12h
Jeudi	14h - 18h30

Permanence le samedi matin  
Assurée par les administrateurs

Annexes :

Rapport d'activité  
Rapport moral  
Rapport financier

Ordre du jour du congrès

Bulletin de réservation  
de repas

Invitation à l'inauguration

Conseil Départemental des Parents d'élèves  
Des Ecoles Laïques et Publiques du Val d'Oise

101 rue du Brûloir - 95000 CERGY

01.30.32.67.67 - 01.30.32.78.77

[www.fcpe95.com](http://www.fcpe95.com) mail : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

Le 26 avril 2006

*Afin d'informer tous les adhérents et pour une meilleure cohérence des actions FCPE menées sur le département, nous demandons aux Conseils Locaux de bien vouloir diffuser ce journal auprès de toute leur équipe.*

**Aux Présidents, Secrétaires, Trésoriers  
Et responsables de coordinations**



Inauguration des nouveaux locaux

De la FCPE 95

101 rue du Brûloir 95000 CERGY

Le vendredi 19 mai 2006

A partir de 19 heures.....

Puis.....plus sérieusement...

**CONGRES**

**DEPARTEMENTAL**

**ANNUEL**

Le samedi 20 mai toute la journée  
Au siège départemental



Bonjour,

Vous trouverez dans cette circulaire « Spécial congrès » les documents suivants que nous vous remercions de porter à la connaissance de l'ensemble des adhérents de votre conseil local. Ces documents sont également téléchargeables sur le site (hormis le rapport financier)

- L'ordre du jour du Congrès
- Un bulletin de réservation de repas
- Une invitation pour l'inauguration des nouveaux locaux de la FCPE 95
- Le rapport d'activité 2005/2006
- Le rapport moral 2005/2006
- Le rapport financier 2005

### Voici la liste des adhérents candidats au Conseil d'Administration de la FCPE 95

❖ Franck AKNINE	Conseil local M/P Ambroise Thomas	Argenteuil
❖ Manuel ALVAREZ	Conseil local M/P Jean Jaurès	Garges lès Gonesse
❖ Michel BASA	Conseil local Lycée Pissaro	Pontoise
❖ Olivier CLOOTS	Conseil local Collège Jacques Monod	Beaumont sur Oise
❖ Michel GUBBINI	Conseil local M/P et collègue Jean Vilar	Herblay
❖ Michel HAURILLON	Conseil local Lycée Camille Claudel	Vauréal
❖ William HOUDAYER	Conseil local Collège Henri Wallon	Bezons
❖ Nathalie MARTIN	Conseil local Collège Blaise Pascal	Viarmes
❖ Françoise MEVEL	Conseil local Lycée La Tourelle	Sarcelles
❖ Joëlle SEBAL	Conseil local Collège des Explorateurs	Cergy
❖ Edgar SOMBRUN	Conseil local Collège Roland Vasseur	Vigny
❖ Alice THERY	Conseil local M/P Ecoles Cergy nord	Cergy
❖ Corinne TISON	Conseil local M/P Gros Caillou	Cergy

### **Mandats :**

La commission des mandats se réunira le vendredi 5 mai 2006.

Elle arrêtera la liste des CPE « en règle ». Chaque Président de CPE dont le bureau aura été validé, recevra un pouvoir précisant le nombre de mandats obtenus pour le congrès (1 mandat pour 10 adhérents ou fraction de 10 cotisants).

*Seuls les bureaux validés pourront participer aux votes au prorata du nombre d'adhérents par CPE.*

Les mandats seront à retirer le jour du Congrès, soit le samedi 20 mai 2006, sur présentation du pouvoir dûment signé et complété par le Président du CPE.

(Document original bleu envoyé par la commission des mandats)

*Ils permettront aux CPE de s'exprimer lors des votes*

# Tout nouveau, tout BO

## BO n° 14 du 6 avril 2006

**Principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire** - CIRCULAIRE N°2006-058 DU 30-3-2006 (NOR [MENE0600995C](#))

**Épreuve d'anglais, langue de complément au baccalauréat - sessions 2007 et 2008** - NOTE DE SERVICE N°2006-050 DU 24-3-2006 (NOR [MENE0600908N](#))

**Épreuve de sciences de la vie et de la Terre : évaluation des capacités expérimentales - baccalauréat, série S - session 2006** - NOTE DE SERVICE N°2006-053 DU 27-3-2006 (NOR [MENE0600884N](#))

## BO n° 13 du 31 mars 2006

**Programmes d'enseignement de l'école primaire** - ARRÊTÉ DU 24-3-2006 JO DU 30-3-2006 (NOR [MENE0600958A](#))

**Préparation de la rentrée 2006** - CIRCULAIRE N°2006-051 DU 27-3-2006 (NOR [MENE0600903C](#))

**Épreuve de sciences physiques et chimiques : évaluation des capacités expérimentales, baccalauréat général, série S - session 2006** - NOTE DE SERVICE N°2006-044 DU 17-3-2006 (NOR [MENE0600868N](#))

**Création du baccalauréat professionnel spécialité "technicien de scierie"** - ARRÊTÉ DU 22-2-2006 JO DU 4-3-2006 (NOR [MENE0600645A](#))

**Création du baccalauréat professionnel spécialité "technicien de fabrication bois et matériaux associés"** - ARRÊTÉ DU 22-2-2006 JO DU 4-3-2006 (NOR [MENE0600647A](#))

## BO n° 12 du 23 mars 2006

**Épreuve de mathématiques du baccalauréat technologique série STG** - NOTE DE SERVICE N°2006-041 DU 14-3-2006 (NOR [MENE0600791N](#))

## BO n° 11 du 16 mars 2006

**Calendrier de la session 2006 du baccalauréat général et du baccalauréat technologique dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique et dans l'académie de la Réunion** - NOTE DE SERVICE N°2006-036 DU 3-3-2006 (NOR [MENE0600749N](#))

**Baccalauréat professionnel spécialité métiers de la sécurité, option police nationale (sessions de février, septembre et novembre 2006)** - AVIS DU 14-1-2006 JO DU 14-1-2006 (NOR [MENE0502796V](#))

**Actions éducatives en faveur de la langue française - année 2006** - CIRCULAIRE N°2006-040 Du 10-3-2006 (NOR [MENE0600820C](#))

## BO n° 10 du 9 mars 2006

**Parcours de formation des élèves présentant un handicap** - DÉCRET N°2005-1752 DU 30-12-2005 JO DU 31-12-2005 ET DU 25-2-2006 (NOR [MENE0502666D](#))

**Définition de l'épreuve d'"économie-droit" du baccalauréat technologique de la série sciences et technologies de la gestion (STG)** - NOTE DE SERVICE N°2006-033 DU 27-2-2006 (NOR [MENE0600701N](#))

**Définition de l'épreuve de "management des organisations" du baccalauréat technologique de la série sciences et technologies de la gestion (STG)** - NOTE DE SERVICE N°2006-032 DU 24-2-2006 (NOR [MENE0600700N](#))

**Définition de l'épreuve de spécialité du baccalauréat technologique de la série sciences et technologies de la gestion (STG)** - NOTE DE SERVICE N°2006-031 DU 24-2-2006 (NOR [MENE0600698N](#))

**Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général** - ARRÊTÉ DU 26-1-2006 JO DU 7-2-2006 (NOR [MENE0600432A](#))

## ***Communiqué de presse de la FCPE Nationale***

### **CPE : la victoire d'une jeunesse responsable**

Toutes les organisations étudiantes et lycéennes qui luttait contre la CPE ont salué une « victoire historique » après le retrait de l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances instaurant le CPE.

Le Premier ministre aura beau avoir tenté, dans une dernière manœuvre perfide, de faire porter la responsabilité de la dégradation de la situation sociale et politique sur les « désordres » étudiants et lycéens, il n'aura convaincu personne : le CPE était une réponse détestable au chômage des jeunes, aux préoccupations qu'ils expriment pour leur avenir.

Parce qu'elle s'est mobilisée avec une grande maturité sur une cause juste, la jeunesse a gagné son combat.

Pour sa part, la FCPE veillera à ce que les lycéennes et les lycéens ne soient pas sanctionnés, d'une façon ou d'une autre, pour leur engagement militant et citoyen.

La FCPE souhaite désormais qu'un véritable dialogue social s'engage afin de lutter contre la précarisation de la jeunesse, pour le droit à une véritable éducation pour tous excluant toutes les mesures d'exclusion précoce du système éducatif et ses conséquences.

Une belle victoire mais certaines mesures de la loi dite pour « l'égalité des chances » sont à combattre.

La FCPE continuera à se battre dans les collèges contre l'apprentissage à 14 ans et son corollaire le travail de nuit dès 15 ans.

Elle engage ses représentants dans tous les établissements à être particulièrement vigilants sur le contrat de responsabilité parentale, véritable dispositif de répression des familles en particulier des plus démunies.

### ***Question de congrès national de la FCPE Périgueux, juin 2006***

#### **Ecole et inégalités : pas de fatalité.**

Aujourd'hui, toutes les analyses convergent : si l'Ecole n'est pas à l'origine de toutes les inégalités, elle contribue, volontairement ou pas, plus que jamais à les reproduire. Elle les conforte et même les creuse.

L'Ecole est le lieu où l'on proclame l'égalité de droit et où on se rend compte que l'égalité de fait n'existe pas.

Si l'Ecole n'a pas pour finalité de régler les problèmes sociaux et sociétaux, elle doit les prendre en compte et mettre en œuvre les transformations nécessaires pour assurer sa démocratisation, c'est à dire donner à tous les élèves les mêmes possibilités de réussite. L'Ecole, fondement de la Nation de demain, doit assumer sa dimension sociale.

La façon dont les inégalités se perpétuent à travers l'Ecole doit être mise en lumière sans tabou et sans complaisance. Il faut s'attaquer, pour ce qui la concerne directement, aux causes endogènes des inégalités scolaires. Le système éducatif ne peut continuer à se dédouaner en mettant en avant exclusivement les causes extérieures pour s'exonérer ainsi de toute remise en question.

Les inégalités sociales n'expliquent pas tout, l'Ecole a une lourde responsabilité dans la façon dont elle sélectionne et trie les élèves. Il n'y a donc pas de fatalité ; des solutions existent, que des établissements et des équipes pédagogiques, dans l'isolement et l'indifférence, voire dans l'hostilité, ont mis en œuvre.

Ces solutions sont largement méconnues, car l'Education nationale ne sait pas ou ne veut pas les mettre en valeur.

La FCPE, dans la cohérence de sa démarche de coéducation, doit réfléchir et proposer des solutions pour que l'Ecole constitue son propre recours, parce que la lutte contre les inégalités est constitutive de la double dimension démocratique et émancipatrice de l'Ecole publique.

**L'objectif de cette réflexion qui s'engage à tous les niveaux de notre fédération est de formuler des propositions précises qui viendront enrichir notre projet éducatif et nous permettront d'intervenir dans le débat sur l'éducation à l'occasion des échéances électorales de 2007.**

**Rendre l'Ecole plus juste et plus égalitaire, c'est possible ; c'est surtout une question de courage et de volonté politiques.**